

11, boulevard de Bretagne CS 62307 - 16023 ANGOULEME CEDEX (tél : 05 45 38 04 50 –
Email : d.rat@semios-avocats.fr)

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES, EN UN SEUL LOT,
AU TRIBUNAL JUDICIAIRE D'ANGOULEME
le mercredi 14 octobre 2020 à 9 heures 30**

MISE A PRIX : 25 000,00 €

Commune d'ASNIERES-SUR-NOUERE

Une maison d'habitation de plain-pied, d'une surface habitable de 87,77 m², composée d'un garage, d'un salon-salle à manger sur cuisine ouverte, d'un couloir de nuit desservant WC, une salle d'eau et trois chambres.

Formant le lot n° 7 du lotissement dénommé « Lotissement Les Sablons », lieudit Chez Veau

L'ensemble cadastré dite commune de la manière suivante :

Section B numéro 1227 lieudit « Les Sablons » 11 a 13 ca

Section B numéro 1243 lieudit « Les Sablons » 1 a 65 ca

Section B numéro 1245 lieudit « Les Sablons » 1 a 90 ca

Total superficie : 14 a 68 ca

OCCUPATION : Les immeubles sont libres de toute occupation.

VISITES : contacter la SELARL ALEXANDRE au 05.45.95.95.95 ou 05.45.92.30.84 ou la SELARL SEMIOS au 05 45 38 04 50

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau de la Charente. Le cahier des conditions de la vente peut être consulté par toute personne intéressée, soit au Greffe du Tribunal Judiciaire d'Angoulême, Palais de Justice, Place Francis Louvel, soit au Cabinet de l'avocat poursuivant (dossier n° 1903014) soit sur le site internet www.info-encheres.com

Les dispositions légales prévoient la nécessité d'un pouvoir écrit et d'un chèque de banque d'un montant de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3000€ pour tout acquéreur éventuel. Cette somme sera restituée à la personne qui ne serait pas déclarée adjudicataire.

Signé : Olivier GUEVENOUX